



## Demande de pensions alimentaires

Par **mirabelle73**, le **01/03/2013** à **14:16**

Bonjour,

Etant non mariée et séparée depuis juillet j'ai quitté le domicile avec nos 2 enfants et je me suis installée à plus de 700km.

Monsieur n'a rien donné pour les enfants depuis, sauf dernièrement lorsque je lui ai dit que j'allais effectuer une procédure pour une demande de pensions alimentaires. J'hésite de le faire car j'ai tout quitté maison, travail, etc pour ne plus faire subir à nos enfants son addiction à l'alcool et qu'aujourd'hui je suis au rsa, à la recherche d'un travail. De plus lorsque j'évoque une éventuelle demande j'ai droit aux menaces de suicide (je connais le pourquoi Mr travaille en Suisse et il sait que les pensions seront basées sur son salaire), je sais aussi qu'il dépense énormément pour boire. Dernièrement il a effectué un virement sur mon compte bancaire à mon insu (car je n'avais pas fait de changement d'adresse), une somme dérisoire (250e) par rapport à ce qu'il peut dépenser pour boire (plus de 1000e en 1 week End).

Puis je tout de même entamer une procédure? et contester ce qu'il verse? avait il le droit de faire ce qu'il a fait malgré mon désaccord?